

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 41 (1987)

**Artikel:** La nécropole du Port d'Avenches  
**Autor:** Castella, Daniel  
**Kapitel:** 2: La nécropole du Port : introduction générale  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835508>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 2. La nécropole du port: introduction générale

### 2.1. Situation topographique<sup>54</sup>

La nécropole est située immédiatement en bordure de la voie romaine menant au quai, à environ 150 m. au Sud des bâtiments portuaires et à plus de 800 m. au Nord de l'enceinte de la ville. A l'exception d'une sépulture isolée, observée en 1978 lors du creusement d'une tranchée de reconnaissance<sup>55</sup>, toutes les tombes se trouvent à l'Est de la route. Si l'on fait abstraction des trois tombes repérées — mais non documentées — en 1978, la nécropole comprend 33 ou 34 tombes à incinération, 2 ou 3 tombes à inhumation et une «urne» plantée en terre sans ossements. De plan presque triangulaire, le cimetière occupe une surface assez modeste, d'environ 21 × 14 m.<sup>56</sup>. La tombe la plus éloignée de l'axe central de la route est la tombe 35 (17.2 m.); la plus proche est la tombe 1 (5 m.). La plupart des sépultures sont implantées à moins d'une dizaine de mètres du bord de la chaussée.

### 2.2. Situation stratigraphique<sup>57</sup>

Dans le secteur de la nécropole du Port, le sous-sol de la plaine des Joncs est constitué de sables fins de dépôt fluvio-lacustre (*couche 11*), recouverts d'une couche de tourbe, d'épaisseur inégale, de formation pré-romaine (*couche 10*). La route du port, composée de sable, de gravier et de galets de calibre variable (*couches 5-5a*), repose directement sur la tourbe, alors que ses fossés latéraux entament la couche de sable sous-jacente<sup>58</sup>. L'aménagement de la route, selon toute vraisemblance contemporain de celui du quai, est à placer à l'époque augustéenne (première décennie du 1er siècle de notre ère). Jusque vers l'époque flavienne, le secteur situé immédiatement à l'Est de la chaussée est parcouru par des ruisseaux et des bras de rivière qui déposent des alluvions de granulométrie variable (argile, limon, sable et gravier) au-dessus de la tourbe (*couches 7, 8, 8a et 9*) et qui comblent progressivement les fossés latéraux de la route. Le lit d'un de ces cours d'eau a pu être localisé à l'Est de la future nécropole grâce à plusieurs sondages en profondeur de 1983<sup>59</sup>. Des

empierrements artificiels sont également aménagés par les premiers utilisateurs de la chaussée en bordure de celle-ci<sup>60</sup>. Ces niveaux inférieurs sont relativement riches en vestiges archéologiques contemporains de la première phase d'utilisation de la route (pierres calcaires, ossements animaux, céramique, fragments de tuiles, etc...). Parmi ce matériel, signalons la présence d'une monnaie de bronze (imitation d'une frappe augustéenne) datée de la première moitié du 1er siècle<sup>61</sup>, d'une fibule à charnière d'époque claudio-néronienne<sup>62</sup> et de quelques fragments de céramique datables de la seconde moitié du siècle (*Drag. 35/36*, pots en commune grise à panse ornée de côtes verticales).

Quelque temps après le milieu du 1er siècle, une couche d'alluvions limoneux (*couche 3a et b*), d'origine fluviatile, se dépose au-dessus de ces aménagements, dans un temps sans doute assez court, sur une épaisseur par endroit supérieure à 0.8 m. La légère butte, d'orientation Nord-Sud, qui longe la chaussée à l'Est et sur laquelle s'installera la nécropole, résulte de l'accumulation de ces alluvions «contre lesquels la route a manifestement servi de barrage»<sup>63</sup>. A la suite de cet événement, la route est toujours utilisée, alors que ses fossés latéraux sont définitivement oblitérés, tout au moins sur ce tronçon de la voie.

C'est dans ces niveaux d'alluvions (*couche 3a*) que sont implantées les sépultures de la nécropole, et ce sans doute dès le dernier quart du 1er siècle. Au moment de la fouille, le niveau d'apparition des tombes — à une altitude parfois à peine supérieure à celle de leur fond — se situait en général immédiatement sous la couche de terre végétale superficielle, épaisse d'une vingtaine ou d'une trentaine de centimètres (*couche 1*). Cela nous amène à penser que le niveau de circulation contemporain des tombes se trouvait à une altitude assez proche de celle de la surface du sol moderne, sans doute même légèrement plus élevée. Depuis la première correction des eaux du Jura (1868-1881), les travaux agricoles semblent en effet avoir légèrement arasé la butte de la nécropole. La position stratigraphique des sépultures et cette ultime remarque suffisent à expliquer le piètre état de conservation de la majorité des tombes, fortement mises à mal par les labours<sup>64</sup>.

<sup>54</sup> Voir fig. 8, p. 18 et fig. 9, p. 18.

<sup>55</sup> Voir *supra*, p. 7.

<sup>56</sup> La surface est proche de 160 m<sup>2</sup>, c'est-à-dire environ 4.2 - 4.3 m<sup>2</sup> par sépulture. A titre de comparaison : Allschwil : 3 m<sup>2</sup>; Cannstatt : 3.8 m<sup>2</sup>; MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 12).

<sup>57</sup> Voir fig. 8 et 9, p. 18.

<sup>58</sup> Voir fig. 4, p. 12.

<sup>59</sup> Voir fig. 6, p. 16.

<sup>60</sup> Voir fig. 6, p. 16.

<sup>61</sup> Catal. 393.

<sup>62</sup> Catal. 350.

<sup>63</sup> Voir fig. 8 et 9, p. 18. *Chronique des fouilles archéologiques (RHV)* 1984, p. 230.

<sup>64</sup> Voir *infra*, p. 14.



Fig. 3: Avenches-Port. La route du port apparaît en clair dans l'avoine printanier; vue vers le Sud en direction de la ville.

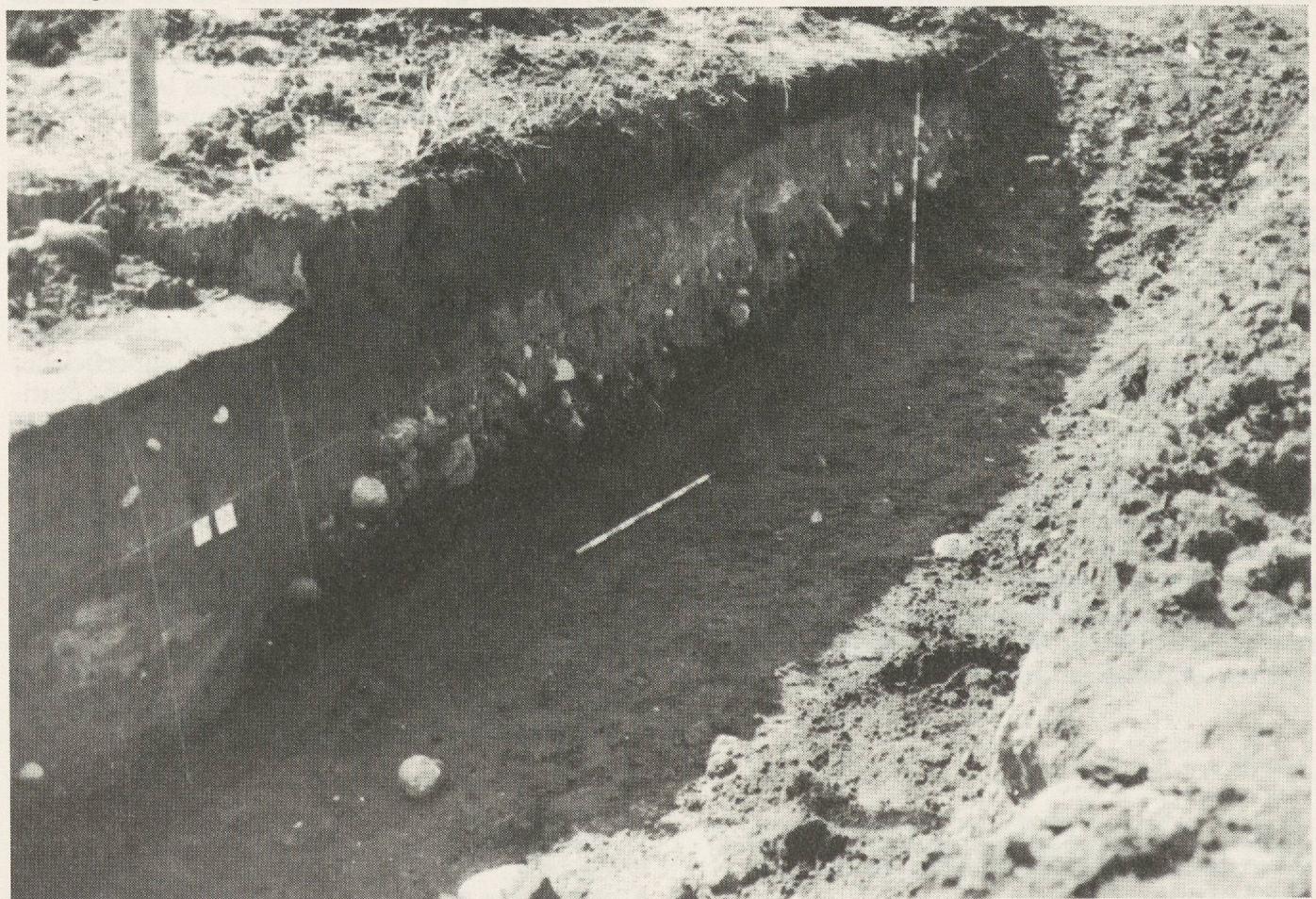


Fig. 4: Avenches-Port. Vue en coupe de la route du port. Au premier plan, le fossé latéral oriental.

## 2.3. Le problème de la «clôture» orientale

Immédiatement à l'Est de la nécropole, les fouilleurs découvrirent en 1983 un alignement rectiligne d'une quinzaine de trous de poteaux très profonds, sur une longueur d'environ 26.5 m.<sup>65</sup>. L'intervalle moyen entre ces pieux est d'environ 1.4 m., alors que leur diamètre oscille entre 0.2 et 0.3 m. Cette «clôture» est orientée Nord-Sud, presque parallèlement à la route romaine. Ses extrémités septentrale et méridionale sont inconnues et aucun retour vers l'Ouest n'a été observé. Cet aménagement doit-il être mis en relation avec la nécropole? La stratigraphie ne permet malheureusement pas d'assurer la contemporanéité de leur utilisation. Certes, plusieurs nécropoles gallo-romaines sont, à la manière des cimetières modernes, entourées d'un enclos, sous la forme d'un fossé, d'une levée de terre, d'un muret ou d'une clôture<sup>66</sup>. Cependant, dans le cas qui nous occupe, l'alignement de pieux se prolonge en droite ligne vers le Sud, bien au-delà de la surface occupée par la nécropole. L'emplacement et le curieux tracé de cet alignement nous amènent à proposer une autre explication: ces trous de poteaux sont peut-être les seuls vestiges d'un barrage rudimentaire – sous la forme d'une levée de terre renforcée par une armature de bois? – destiné à protéger la route et/ou la nécropole contre les débordements d'un cours d'eau, peut-être ceux de la rivière dont le lit sinueux a été repéré à l'Est de la nécropole<sup>67</sup>. Il va sans dire qu'il ne s'agit là que d'une simple hypothèse.

## 2.4. L'emplacement de l'aire de crémation

Les Anciens désignaient par le terme d'*ustrinum* (ou *ustrina*) le lieu spécifique où se déroulait la cérémonie de l'incinération<sup>68</sup>. Ces aires de crémation devaient se situer le plus souvent à proximité immédiate des nécropoles ou à l'intérieur de celles-ci. Ces structures sont malheureusement assez rarement attestées archéologiquement<sup>69</sup>. Elles devaient souvent présenter l'aspect de larges fosses ou d'aires dégagées, à ciel ouvert, parfois revêtues de galets ou

de gravier, entourées de dépotoirs où étaient déversés, après chaque cérémonie, la plus grande partie des cendres, des restes du bûcher funéraire et des fragments d'offrandes brûlées. Certains cimetières possédaient néanmoins des aménagements un peu plus complexes, presque de véritables fours crématoires; certains étaient même pourvus de plusieurs *ustrina*, parfois utilisés simultanément.

L'emplacement de l'aire de crémation de notre nécropole n'est pas connu. La zone rubéfiée (d'un diamètre très modeste) découverte au printemps 1982 à plusieurs dizaines de mètres au Sud du cimetière<sup>70</sup> ne correspond guère à la description faite ci-dessus. Par contre, l'«amas considérable de cendres» découvert en 1902 dans le secteur des Joncs<sup>71</sup> pourrait bien appartenir à une structure de ce type, comme le supposaient déjà les fouilleurs de l'époque<sup>72</sup>. L'emplacement exact de cette découverte n'est malheureusement pas précisé. Il n'est pas du tout sûr que cette structure, quelle qu'elle soit, doive être mise en relation avec la nécropole du Port.

## 2.5. La signalisation de surface des sépultures

Comme dans bien des nécropoles anciennes, le temps, l'érosion naturelle et la charrue se sont liqués pour faire disparaître toute trace de la signalisation de surface des tombes. Pas le moindre élément d'un monument maçonné ou en pierres sèches, d'une pierre sculptée ou d'une stèle funéraire n'a été découvert lors des trois campagnes de fouilles de la nécropole. L'absence de tels vestiges avait déjà frappé – et beaucoup déçu – ceux qui, près d'un siècle auparavant, furent les premiers à mettre au jour des sépultures le long de la voie menant au lac<sup>73</sup>. Vers la même époque, en effet, des fouilles exécutées de l'autre côté de la ville, près de la porte de l'Ouest, avaient permis la découverte d'une nécropole bien plus riche, dans laquelle les ouvriers dégagèrent plus d'une pierre sculptée ou inscrite<sup>74</sup>. A l'image des offrandes déposées dans les fosses, l'indication matérielle des sépultures de la nécropole du Port était sans doute assez modeste. Puisque nous en sommes réduits aux conjectures, rien n'interdit d'imaginer que les fosses étaient simplement recouvertes d'un petit monticule de terre ou de galets, surmonté peut-être d'une stèle de bois ou

<sup>65</sup> Voir fig. 5, p. 15.

<sup>66</sup> DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 210-217.

<sup>67</sup> Voir fig. 6, p. 16.

<sup>68</sup> FESTUS, *De significatu verborum*, s.v. *bustum* (éd. W. M. Lindsay, coll. Teubner, 1913, p. 29): « [...] ubi vero combustus quis tantummodo, alibi vero est sepultus, is locus ab urendo *ustrina* vocatur, [...] ».

<sup>69</sup> Quelques exemples sont toutefois mentionnés par A. van Doorsselaer: DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 34-36; voir aussi MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 12, n. 7. La documentation ethnologique illustre la très grande variété de ces aménagements: voir WAHL/WAHL, *Zur Technik der Leichenverbrennung*.

<sup>70</sup> Voir *supra*, p. 8 et fig. 2, p. 9.

<sup>71</sup> Voir *supra*, p. 4.

<sup>72</sup> Les cendres produites par la crémation devaient être particulièrement abondantes: la quantité de bois nécessaire à l'incinération d'un individu adulte sur un bûcher est d'environ 2 m<sup>3</sup>: voir WAHL, *Beobachtungen zur Verbrennung*, p. 275.

<sup>73</sup> Voir *supra*, p. 3.

<sup>74</sup> SECRETAN, *plan Aventicum*, pp. 51-52; SCHNEIDER, *Neue Funde*.

d'un écriteau portant le nom du l'efunt<sup>75</sup>. Dans le cas de la tombe 0, une dizaine de galets et de pierres calcaires, observés au niveau d'apparition de la structure, appartiennent peut-être à la signalisation de surface dispersée de la sépulture<sup>76</sup>. A quelques mètres à l'Ouest de cette même tombe, un amas de blocs de calcaire non travaillés, posé au bord de la route, semble marquer la limite septentrionale de la nécropole<sup>77</sup>. Rien ne permet d'affirmer qu'il s'agisse-là d'un dépôt intentionnel.

## 2.6. Etat de conservation des sépultures

Dans presque tous les cas, la partie supérieure de la fosse des sépultures a été bouleversée par les passages répétés de la charrue<sup>78</sup>. La plupart des urnes funéraires ont été endommagées, déplacées ou même sectionnées à mi-hauteur par les labours. Les fosses ne sont conservées que sur une profondeur maximale d'environ 0.1 à 0.28 m.<sup>79</sup>. Il est certain que plusieurs sépultures à incinération, dont les fosses étaient moins profondes que celles des tombes conservées, ont été totalement détruites. Il suffit pour s'en convaincre de mentionner la présence dans les niveaux supérieurs (dans la terre végétale et au sommet de la couche 3) de plusieurs milliers de fragments de céramique et de verre (le plus souvent brûlés), d'ossements calcinés et de clous, dispersés sur toute la surface couverte par la nécropole. Seule une partie – impossible à évaluer – de ces vestiges appartient aux sépultures cataloguées. Le matériel des tombes répertoriées a en effet été transporté parfois jusqu'à plusieurs mètres de son emplacement originel. Un examen comparatif minutieux des fragments de céramique et de verre réunis dans les «complexes» associés aux sépultures s'est avéré nécessaire, dans le but d'épurer l'inventaire de chacune d'elles. Malgré cela, rares sont les inventaires que l'on puisse qualifier de sûrs et de complets. Les dégâts provoqués par l'agriculture ne sont d'ailleurs pas seuls en cause : en effet, souvent, seule une petite partie des fragments d'offrandes brûlées était récoltée sur l'aire de crémation et déversée dans la fosse. La même observation a été faite par exemple à Allschwil, à Kempraten, à Cannstatt et à Courroux<sup>80</sup>.

Dans plusieurs cas, le piètre état de conservation des sépultures ne permet pas d'assurer leur attribution à une catégorie typologique.

L'état de chaque tombe au moment de sa découverte et la qualité de son inventaire font l'objet d'un bref commentaire particulier inséré dans le catalogue des sépultures<sup>81</sup>.

## 2.7. Tactique de fouilles et enregistrement des données

Après dégagement au trax du sommet de la couche de terre végétale (0.1-0.2 m.), les fouilleurs procédèrent en premier lieu au nettoyage de la surface et à la récolte de l'abondant matériel qui y était répandu<sup>82</sup>. A ce niveau, la plupart des sépultures étaient déjà visibles, bien que les contours des fosses, le plus souvent très abîmées par la charrue, ne se distinguaient que très difficilement. La plus grande partie des fragments recueillis dans les niveaux supérieurs ne pouvait plus être attribuée à l'une ou à l'autre des sépultures. Après un ou plusieurs décapages, permettant de préciser la forme et les dimensions des fosses, le fouilleur établissait en général un axe arbitraire traversant la tombe en son

### LEGENDE ►

	conduite hydraulique
	limites de fouille
	route romaine (attest.)
	route romaine (restit.)
	fossé (attest.)
	fossé (restit.)
	tombes
	trous de poteau

<sup>75</sup> DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, p. 166.

<sup>76</sup> Voir fig. 21, p. 43.

<sup>77</sup> Voir fig. 5, p. 15.

<sup>78</sup> Voir fig. 10, p. 20.

<sup>79</sup> En moyenne, environ 0.15 m. A Courroux, la profondeur des fosses des incinérations varie entre 0.27 et 0.6 m., i.e. en moyenne environ 0.4 m. : MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 13-15.

<sup>80</sup> MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 12 : A Courroux, un quart des récipients en céramique et en verre de la nécropole n'est représenté que par un seul fragment.

<sup>81</sup> Voir *infra*, pp. 43 sqq.

<sup>82</sup> Voir fig. 10, p. 20.



Fig. 5 : Avenches-Port. Plan de la nécropole du Port.

AVENCHES-PORT route et nécropole

F.B. - D.C. 85

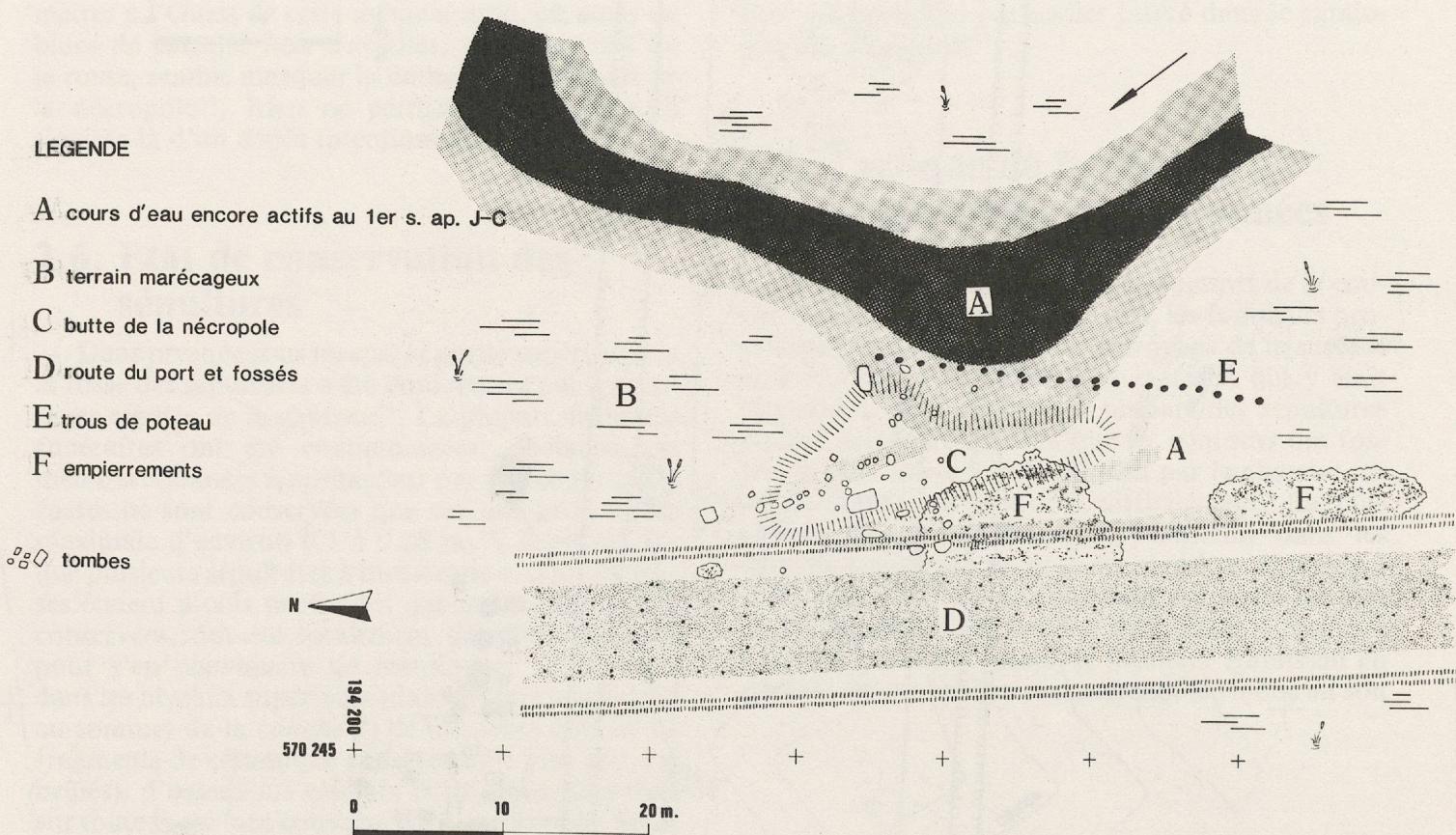


Fig. 6: Avenches-Port. Le secteur de la nécropole au 1er siècle de notre ère.

milieu et fouillait ensuite une des moitiés ainsi délimitées de la sépulture, parfois en une seule étape (automne 1982), parfois en une succession de décapages horizontaux systématiquement dessinés et photographiés (automne 1983)<sup>83</sup>. Cette méthode permet l'obtention d'une coupe à travers la tombe, coupe dont l'emplacement — et c'est le principal défaut de la méthode — ne s'avère pas toujours judicieux. La deuxième moitié de la sépulture était ensuite vidée en une ou plusieurs étapes, accompagnées elles aussi, si nécessaire, de dessins et de photos. Quelques sépultures furent fouillées en une série de décapages horizontaux couvrant la totalité de leur surface. Chacune de ces opérations était suivie de dessins en plan et de prises de vue photogra-

phiques. Cette méthode fut utilisée en particulier dans le cas de la tombe 36, chaque objet dessiné étant de plus numéroté avant son prélèvement. Cette option stratégique présente l'avantage de ne pas obliger le fouilleur à délimiter arbitrairement, dès le commencement de son travail, l'emplacement d'une coupe stratigraphique. Celle-ci peut en effet être aisément reconstituée graphiquement, à l'endroit désiré, sur la base des relevés en plan effectués après chaque décapage.

La documentation de terrain mise à disposition se compose essentiellement des journaux de fouilles, de relevés en plan et en coupe de la plupart des sépultures et de photographies (diapositives couleurs et négatifs N/B)<sup>84</sup>.

<sup>83</sup> Voir p. ex. fig. 67, p. 75.

<sup>84</sup> Les documents originaux des campagnes de 1981 (tombe 0) et de 1983 (tombes 19 - 36) sont en général de bonne qualité, alors que ceux de l'automne 1982 (tombes 1 - 18) manquent de rigueur et de

précision et sont plus difficilement utilisables : par exemple, plusieurs coupes à travers les sépultures ont été relevées à l'échelle 1 : 20 ! Les commentaires relatifs à la position des ossements et des offrandes, à la nature du remplissage des urnes et des fosses sont le plus souvent très imprécis, voire contradictoires, au point d'interdire, dans certains cas, toute tentative de détermination typologique.

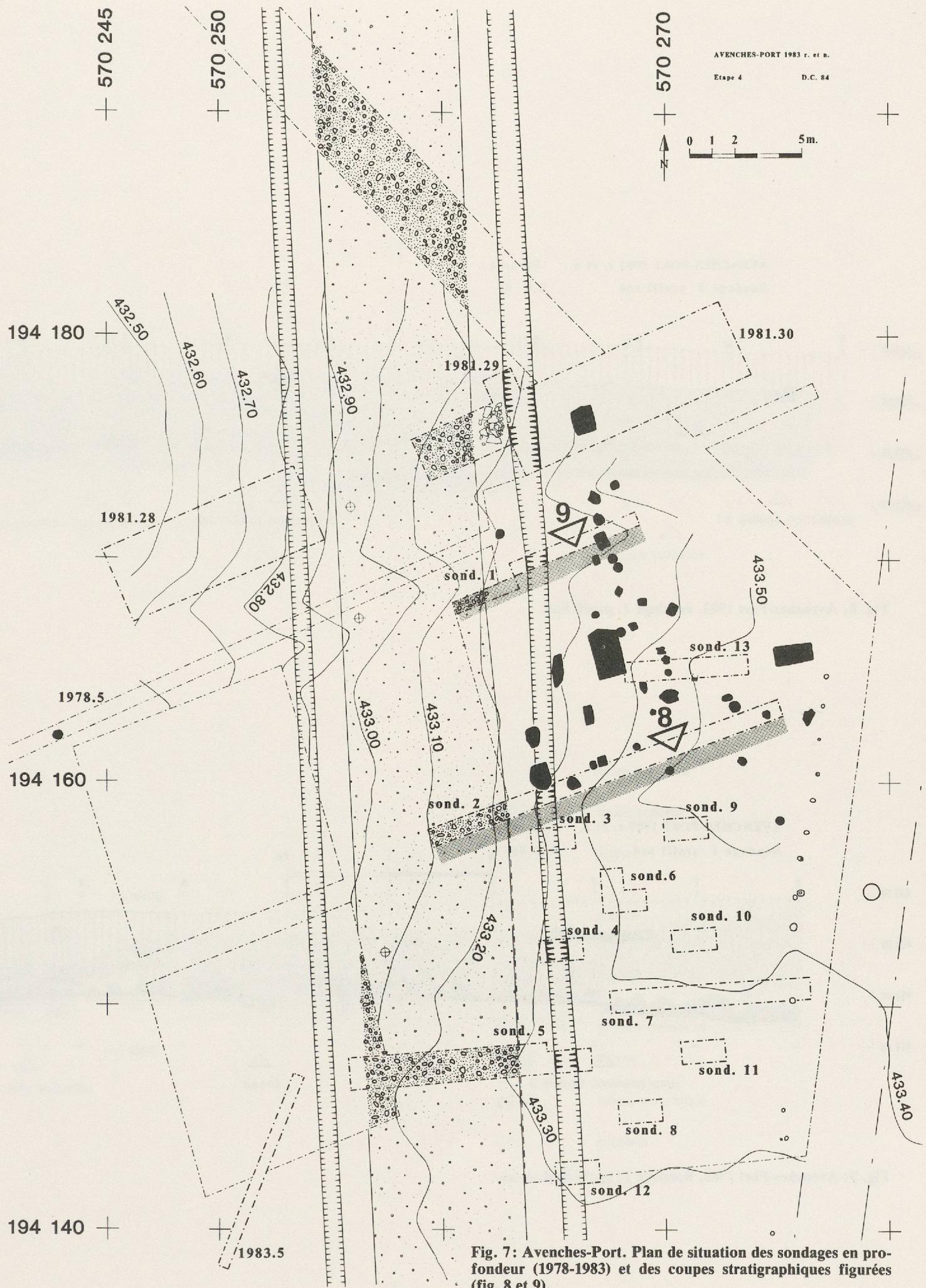


Fig. 7: Avenches-Port. Plan de situation des sondages en profondeur (1978-1983) et des coupes stratigraphiques figurées (fig. 8 et 9).

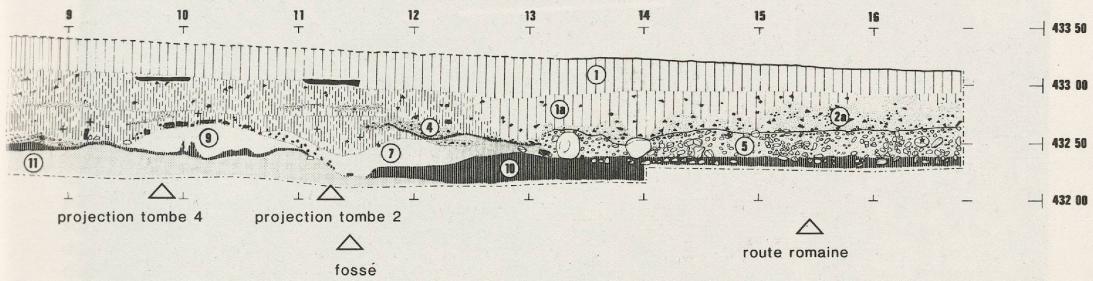
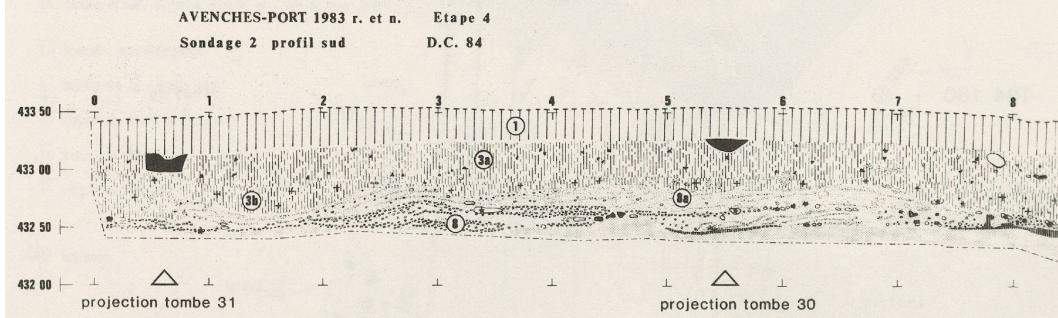


Fig. 8: Avenches-Port 1983. Sondage 2; profil Sud.

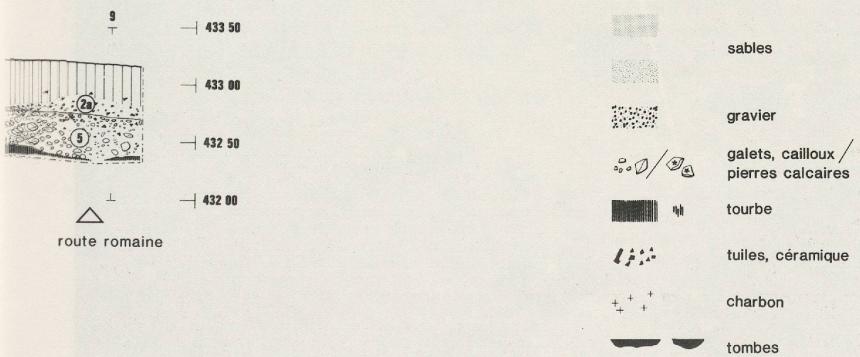
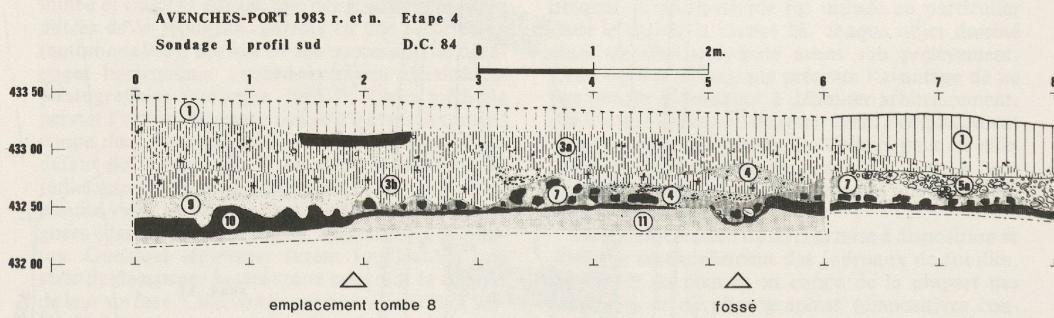


Fig. 9: Avenches-Port 1983. Sondage 1; profil Sud.

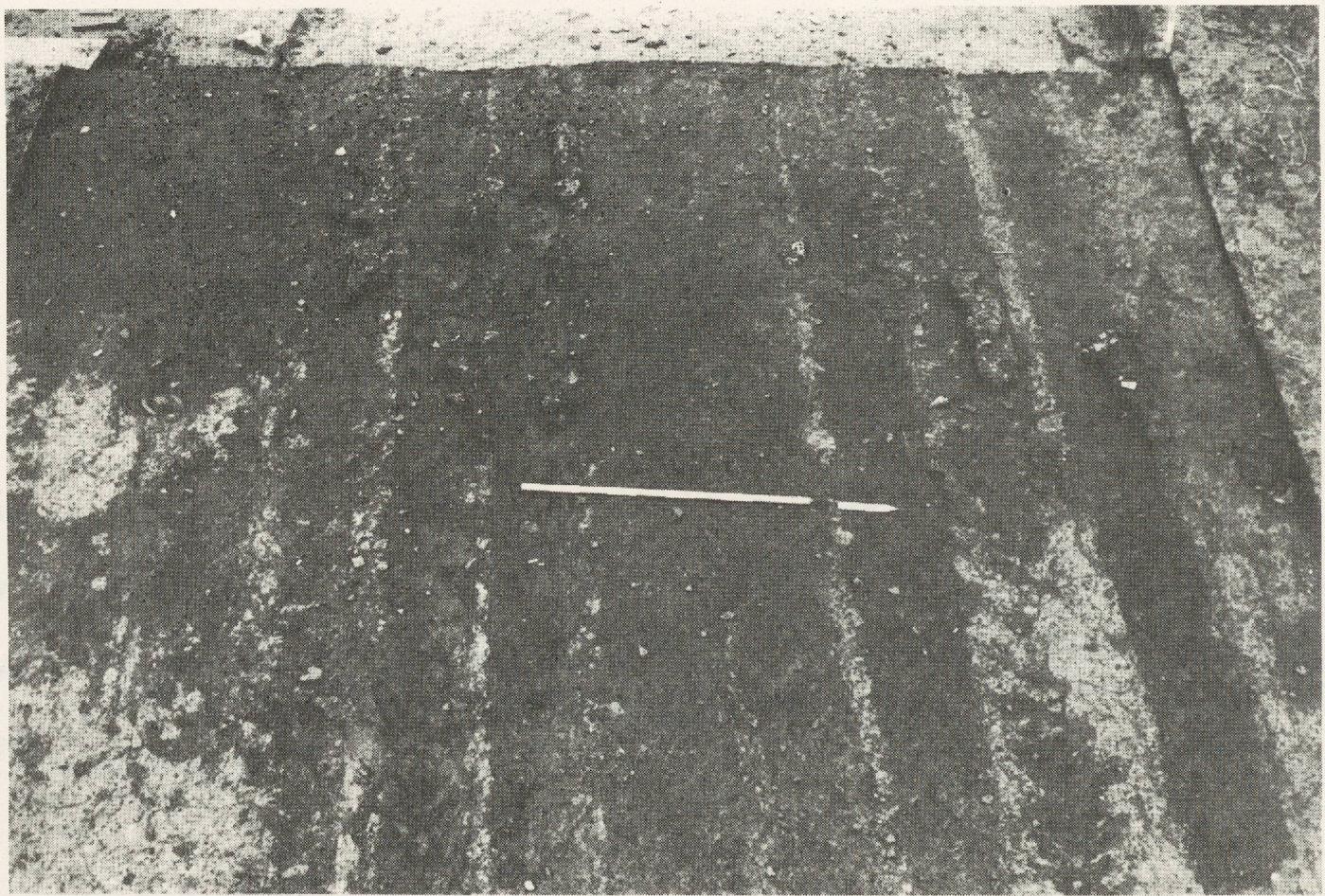


Fig. 10: Avenches-Port. Vue d'un secteur de la nécropole au niveau d'apparition des sépultures : les traces du passage de la charrue sont clairement visibles.



Fig. 11: Avenches-Port. Vue d'un secteur de la nécropole en cours de fouille, après décapage de la terre végétale.